



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 100024

Texte de la question

M. Christian Estrosi interroge Mme la ministre auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle, sur la proposition formulée dans le rapport de l'institut Montaigne intitulé « Adapter la formation de nos ingénieurs à la mondialisation » et consistant à introduire aux concours des épreuves prenant en compte la personnalité des candidats. Il lui demande donc son avis sur la proposition.

Texte de la réponse

De nombreuses écoles d'ingénieurs ont introduit au sein de leurs épreuves d'admission un entretien avec le candidat au cours duquel sa personnalité ainsi que sa motivation peuvent être évaluées. Certaines écoles ont introduit une épreuve comportant un test psychologique. Parmi les écoles appartenant à une banque commune d'épreuves, cette possibilité de prendre en compte la personnalité du candidat dans les épreuves est de plus en plus envisagée. De plus, lorsque l'entrée dans une école est réalisée sur dossier ou dans un système d'admissions parallèles au cours du cycle ingénieur, il est très fréquemment demandé au candidat d'exposer sa motivation à devenir ingénieur dans un courrier joint au dossier.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100024

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Apprentissage et formation professionnelle

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 15 février 2011, page 1386

Réponse publiée le : 7 juin 2011, page 6070